

Le Premier ministre, chef du gouvernement, Monsieur Philemon YANG, a présidé ce mercredi 23 mai 2017, à partir de 9h dans la salle des Conseils, une session extraordinaire du Conseil national de la décentralisation, à laquelle ont pris part, outre ses proches collaborateurs, des membres du gouvernement, des parlementaires, des représentants du Conseil économique et social, des représentants des magistrats municipaux, ainsi que ceux de la société civile.

Cette session avait pour but l'examen du projet de Stratégie nationale de la décentralisation.

Dans son mot d'ouverture, le Premier ministre, chef du gouvernement, a relevé que l'objectif pour notre pays est de se doter d'une boussole nécessaire à la conduite planifiée, rationnelle, efficace et plus cohérente du processus de décentralisation.

Présentant le projet de Stratégie nationale de la décentralisation, le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation a indiqué qu'il vise à servir de cadre de référence au gouvernement dans la conduite du processus de décentralisation pour les cinq (05) prochaines années (2017-2021). Il permettra de clarifier l'ancrage de la décentralisation au DSCE, d'une part, et son articulation avec la vision du développement du Cameroun à l'horizon 2035, d'autre part.

Le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation s'est, par ailleurs, appesanti sur les objectifs qui sous-tendent ladite Stratégie à travers ses six axes ci-après :

- L'amélioration du cadre juridique et institutionnel de la décentralisation ;
- Le financement de la décentralisation, à travers l'accroissement de la dotation de l'Etat en faveur des Collectivités territoriales décentralisées et l'amélioration de la fiscalité locale;
- La dotation des Collectivités territoriales décentralisées en ressources humaines et matérielles appropriées, tant en qualité qu'en quantité, pour un exercice efficient des compétences qui leurs sont transférées ;
- La promotion du développement local, qui constitue l'une des finalités majeures du processus de décentralisation et qui doit se traduire par une amélioration sensible des conditions de vie des populations en termes d'offres de services sociaux de base adaptés et de création de richesses au niveau local ;
- Le renforcement de la gouvernance et la démocratie locale, à travers une forte implication des populations à la gestion des affaires locales, l'instauration de la culture de reddition des comptes des Collectivités territoriales décentralisées et le renforcement du contrôle de leur gestion;
- Le développement de la coopération décentralisée et des partenariats, qui vise à soutenir l'intercommunalité et à tirer le meilleur parti de la coopération décentralisée, ainsi que les diverses formes de partenariat qu'offre le champ du développement local.

Au terme des travaux, prenant acte des avis et contributions des membres du Conseil, le Premier ministre, chef du gouvernement, a instruit le secrétaire général de ses Services de coordonner la finalisation dudit projet de Stratégie, en vue de sa transmission à la présidence de la République.

La séance a été levée à 11H 15 mn.

Yaoundé, le 23 mai 2017

Le secrétaire général des Services du Premier ministre,

(é) FOU DA Séraphin Magloire